

Blois, le 22 février 2022

## LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION MÉDICALE : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET *Be LC* PARTICIPENT AU 22<sup>E</sup> CONGRÈS NATIONAL DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE À TOURS

Les 24 et 25 février prochains, le palais des congrès *Le Vinci* de Tours accueille le 22<sup>e</sup> Congrès National des Internes de Médecine Générale, organisé par l'Inter-Syndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale (ISNAR-IMG). Cette fédération de 23 structures locales d'internes de Médecine Générale réparties sur l'ensemble du territoire national et représentant plus de 6 000 praticiens organise annuellement cette manifestation rassemblant près d'un millier d'internes pour échanger, durant deux jours, lors d'ateliers et de tables-rondes, sur les pratiques actuelles et futures. Le thème retenu cette année est « *Verte et inclusive, une médecine plus attractive* ».

Pour la première fois, le conseil départemental et l'agence d'attractivité de Loir & Cher « *Be LC* » participent de manière conjointe à cet évènement dans l'objectif de présenter les atouts du département et de séduire des jeunes praticiens pour qu'ils viennent s'y installer. À ce titre, **deux interventions** sont prévues lors des forums thématiques suivis d'échanges le **jeudi 24 février à 17 h 15** :

- **Forum « Installation et territoires »** : Bruno Harnois, conseiller départemental de Romorantin-Lanthenay, notamment en charge de la démographie médicale et médecin de formation, présentera la qualité de vie et d'exercice en Loir-et-Cher, exposera les nombreuses opportunités d'installation dans le département et les aides financières et outils d'accompagnement des professionnels de santé mis en place par le conseil départemental (voir encadré) ;
- **Forum « Exercice professionnel »** : les docteurs Issac Gbadamassi, médecin anesthésiste-réanimateur, praticien hospitalier et du SAMU 41 à Blois, Emilie Vignas et Cassien Gauthier, respectivement médecin à Montoire-sur-le-Loir et Pontlevoy, présenteront la **Plateforme Alternative d'Innovation en Santé (PAÏS)**.

Philippe Guet, président du conseil départemental, sera également présent à ce congrès.

Engagé dans la lutte contre la désertification médicale et les inégalités territoriales d'accès à la santé, le conseil départemental de Loir-et-Cher apporte un soutien financier conséquent pour assurer le pilotage de la **Plateforme Alternative d'Innovation en Santé (PAÏS)** en incitant les communautés de communes à adhérer à cette solution innovante et en participant aux dépenses de fonctionnement à hauteur de 50%.

### CONTACT PRESSE

Direction de la communication, relations presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher  
[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60  
**Be LC** Agence d'attractivité  
[karine.gourault@attractivite41.fr](mailto:karine.gourault@attractivite41.fr) - 02 45 50 55 34

suivez-nous sur :  
**departement41**



Initiée depuis 2008 par deux praticiens hospitaliers, la **démarche PAÏS** vise à **attirer de nouveaux médecins dans le Loir-et-Cher par des conditions de travail améliorées, à maintenir une offre médicale de proximité, à améliorer la qualité des soins primaires afin de réduire le recours inapproprié aux structures hospitalières.**

Cette organisation repose sur un dispositif de rotation de la prise en charge de ces soins entre médecins généralistes libéraux volontaires. Ces derniers proposent une réponse régulée aux demandes de soins non programmés en journée et assurent ainsi la continuité des soins durant ces plages horaires.

Le dispositif PAÏS a reçu, en mai 2017, un prix d'innovation remis par la Fédération Hospitalière de France (FHF).

**Pour en savoir plus :**

<https://www.departement41.fr/services-en-ligne/etre-accompagne/enfance-famille/pais/>

**Les dispositifs *Jobpack Loir & Cher* et *Job Conjoint*.**

Créée en juillet 2020 sous l'impulsion du conseil départemental, l'**agence d'attractivité de Loir & Cher « Be LC »** a pour objectif **d'attirer les talents dont les professionnels de santé sur le territoire**. Elle facilite notamment l'installation des professionnels, de leurs conjoints et de leurs familles grâce aux dispositifs ***Jobpack Loir & Cher*** et ***Job Conjoint***.

- ***Jobpack Loir & Cher*** est un service d'accompagnement personnalisé pour faciliter les recrutements de nouveaux talents. Les employeurs du territoire, privés ou publics, qui optent pour ce dispositif se démarquent ainsi dans leurs recrutements et valorisent leur marque employeur. Le pack inclut notamment une **plateforme de mise en relation** avec un **Welcomer** - ambassadeur-parrain auprès des nouveaux arrivants -, l'organisation d'**Afterworks** pour faciliter l'intégration ainsi qu'un coffret d'accueil.
- ***Job Conjoint*** est un dispositif gratuit qui a pour objectif de favoriser et accélérer l'intégration professionnelle des conjoints des nouveaux arrivants en Loir-et-Cher en assurant leur accompagnement tout au long de leur recherche d'emploi et de la construction de leur projet professionnel. Il est accessible automatiquement aux conjoints des bénéficiaires de ***Jobpack Loir & Cher*** et aux conjoints des professionnels de santé, puis en fonction des capacités de gestion aux conjoints des nouveaux arrivants en Loir-et-Cher (nombre d'accompagnement limité à 60 par an).

Ces packs facilitent l'intégration et lèvent les freins à la mobilité.

**Pour en savoir plus :**

- <https://www.departement41.fr/fr/service-en-ligne/travailler-entreprendre/medecins-installez-vous/>
- <https://www.centre-val-de-loire.paps.sante.fr/les-aides-linstallation-17>
- <https://loiretcher-attractivite.com/professionnels-sante-loir-et-cher/>
- <https://loiretcher-attractivite.com/jobpack-loir-et-cher/>

## CONTACT PRESSE

Direction de la communication, relations presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher  
[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60  
Be LC Agence d'attractivité  
[karine.gourault@attractivite41.fr](mailto:karine.gourault@attractivite41.fr) - 02 45 50 55 34

suivez-nous sur :  
**departement41**

